



ASS INITIATIVE NORD HAUTES ALPES

15 RUE DE LA GUISE

05240 LA SALLE LES ALPES

Etats Financiers

du 01/01/2017 au 31/12/2017

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
Comptes Annuels	3
Compte de résultat	5
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Annexe	9
Etats Complémentaires	19
Détail du compte de résultat	20
Détail du bilan	24
Du résultat à la trésorerie	34

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association INITIATIVE NORD HAUTES ALPES relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

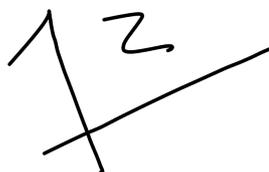
	Montants en €
Total bilan	1 476 861
Total des ressources	19 206
Résultat net comptable (Excédent)	6 872

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BRIANCON

Le 28 mai 2018



Jean-Michel MOURATOGLOU
EXPERT COMPTABLE

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/17	31/12/16	Abs.(M)	Abs.(%)
Ventes de marchandises				
Production vendue	6 681	9 854	-3 173	-32,20
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	325 195	227 277	97 919	43,08
Reprises et Transferts de charge	24 484	12 149	12 335	101,54
Cotisations	12 525	11 125	1 400	12,58
Autres produits	33	13	20	148,87
Produits d'exploitation	368 918	260 418	108 501	41,66
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	149 330	125 136	24 194	19,33
Impôts et taxes	1 819	965	854	88,50
Salaires et Traitements	137 384	89 221	48 163	53,98
Charges sociales	50 988	29 322	21 666	73,89
Amortissements et provisions	9 231	2 951	6 280	212,84
Autres charges	215	3	212	NS
Charges d'exploitation	348 968	247 599	101 369	40,94
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 951	12 819	7 132	55,63
Opérations faites en commun				
Produits financiers	7 744	19 616	-11 872	-60,52
Charges financières	21 409	28 267	-6 859	-24,26
Résultat financier	-13 664	-8 651	-5 013	57,95
RESULTAT COURANT	6 286	4 168	2 119	50,83
Produits exceptionnels	25 550	21 677	3 873	17,87
Charges exceptionnelles	24 965	30 241	-5 276	-17,45
Résultat exceptionnel	585	-8 564	9 149	-106,84
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	6 872	-4 396	11 268	-256,32
Contributions volontaires en nature				
Bénévolat	20 425	14 025	6 400	45,63
Prestations en nature	10 565	12 950	-2 385	-18,41
Dons en nature				
Total des produits	30 990	26 975	4 015	14,89
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite	10 565	12 950	-2 385	-18,41
Personnel bénévole	20 425	14 025	6 400	45,63
Total des charges	30 990	26 975	4 015	14,89

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	58 088	19 931	38 157	30 991
Immobilisations financières	1 074 558	52 259	1 022 299	874 956
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 132 646	72 190	1 060 456	905 947
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	5 423		5 423	4 365
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	2 696		2 696	812
Autres	292 130	5 473	286 656	40 049
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	121 629		121 629	176 885
Caisse				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	421 878	5 473	416 405	222 112
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION				
TOTAL GENERAL	1 554 524	77 663	1 476 861	1 128 059

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	672 893	588 849
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	6 872	-4 396
Report à nouveau	458	-3 730
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	680 222	580 723
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	342 697	265 324
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	1 902	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 024 821	846 047
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	192 660	148 540
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 307	17 727
Autres	228 396	104 389
TOTAL DETTES	446 362	270 657
Produits constatés d'avance	5 677	11 355
TOTAL GENERAL	1 476 861	1 128 059

(1) Dont à plus d'un an (a)	139 211
Dont à moins d'un an (a)	312 828
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Annexe 

ANNEXE COMPTABLE aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan :	1 476 861 euros
- Total des produits d'exploitation :	368 918 euros
- Résultat de l'exercice :	6 872 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis par le Conseil d'administration de l'association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'association.

Les comptes ont été établis conformément à la réglementation française, ces comptes sont déposés au journal officiel pour pouvoir être consultés par le public.

Engagement contractuel du président de la Plateforme Initiative Nord Hautes Alpes et de Jean-Michel Mouratoglou expert-comptable, à appliquer les règles et méthodes spécifiques au secteur associatif décrites dans le règlement CRC n°99-01, mais également dans la « Norme France Initiative ».

La Plateforme INHA et la SAS BDO cabinet d'expertise comptable s'engagent à échanger sur les pratiques ainsi décrites et à consacrer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre la norme comptable France Initiative et ceci à effet de l'exercice ouvert à compter du 01 janvier 2010.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice 2017, 86 dossiers de prêts ont été soumis en comité d'agrément qui a finalement accordé 81 prêts correspondant à 72 projets.

Déménagement des locaux à 15 Rue de la Guisane à La Salle Les Alpes.

1-PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont établis conformément :

- aux principes et méthodes du Plan comptable général résultant du règlement CRC - 2014 ;
- au règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- et dans le respect des normes comptables définies par le réseau Initiative France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- Indépendance des exercices
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels. L'objectif est de produire des comptes annuels réguliers, sincères et donnant une image fidèle de la situation financière de l'association à la clôture de cet exercice. Les méthodes et règles d'évaluation et de présentation n'ont pas subi de changement par rapport à l'exercice précédent.

2-PRINCIPALES METHODES UTILISEES

A/ Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires à minoré des remises, rabais et escomptes obtenus).

B/ Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur contractualisés par l'association avec les tiers bénéficiaires dans le cadre de prêts de création, développement, croissance ou transition.

Sur l'exercice 2017 :

- 81 prêts ont été actés pour un montant de 567 300€ (hors projets abandonnés - hors prêts Nacre);
- 5 prêts ont été actés mais n'ont pas été décaissés car les dossiers ont été abandonnés, pour un montant de 25 500€ ;
- 10 prêts avaient été accordés en 2016 mais décaissés en 2017 pour un montant de 46 000€ (+ un prêt de 2 000€ prévu mais finalement non versé) ;
- 24 prêts ont été accordés en 2017 et seront décaissés en 2018 (si toutes les conditions sont remplies) pour un montant de 168 500€ (hors Nacre).
- Les remboursements de prêts de l'exercice ont été de 412 180€ (hors NACRE);
- 43 prêts sont arrivés à terme au cours de l'exercice ;
- 227 prêts sont en cours au 31 décembre 2017.

Les provisions sur prêts sont évaluées de manière individuelle en fonction des incidents de remboursements constatés, nettes de couverture par garantie.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt nets de la manière suivante :

- cessation d'activité, redressement ou liquidation judiciaire en cours : 100% du solde ;
- Au-delà de 6 échéances non honorées : 75% du solde
- Au-delà de 3 échéances non honorées : 50% du solde.

Les pertes définitives sur prêts d'honneur sont constatées dès lors que l'ensemble des recours possibles a été exercé.

Provisions sur fonds de prêts 2017 :

Au 31 décembre 2017, 19 prêts sont provisionnés pour un montant total de provision de 52 259 €.

Pertes sur prêts d'honneur 2017

Sur l'exercice 2017, une perte financière a été constatée pour un montant de 360 € et une annulation de perte a été constatée pour 303 €.

C/ Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

D/ Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances sont notamment constituées de subventions à recevoir des organismes financeurs, en fonction de la part de financement qui peut être rattachée à l'exercice.

Au 31 décembre 2017, l'association devait encore encaisser :

- Subventions intervention : 157 000 €
- Subventions et cotisations accompagnement : 121 740 €
- Frais et assurance sur prêts : 2 952 €

D/ Trésorerie

Les disponibilités au 31 décembre 2017 se décomposent en:

-Disponibilités pour le fonctionnement-accompagnement :	53 225 €
-Disponibilités du fonds de prêts :	68 404 €
Soit total disponible :	121 629 €

3-FONDS ASSOCIATIFS

Les ressources de fonds de prêts octroyés dans le cadre des prêts d'honneur sont enregistrés dans des comptes d'apports avec ou sans droit de reprise selon les obligations conventionnelles.

Le résultat sur fonds de prêt de l'exercice fait l'objet d'une décision de l'Assemblée générale annuelle pour les imputer sur les comptes d'apport pour un montant équivalent, par principe d'imputation des dépréciations de l'actif immobilisé sur les apports qui ont financés, dans des comptes spécifiques, apparaissant en négatif dans le bilan passif.

Les pertes et provisions sont réparties au pourcentage du poids des apports avec ou sans droit de reprise sur le total des ressources de fonds de prêts disponibles.

Au 31 décembre 2017, les apports sur fonds de prêts se répartissent ainsi :

-apport avec droit de reprise : 380 628€, soit 33.04%

-apports sans droit de reprise : 771 406€, soit 66.96%

4-RESULTAT

Le résultat de l'exercice est réparti en deux parties : le résultat de fonctionnement-accompagnement d'une part, et le résultat sur fonds de prêts d'autre part.

	Déficit	Excédent
Résultat net comptable de l'exercice		6 871.80 €
<i>Dont parts du résultat fonctionnement-accompagnement</i>		<i>20 245.05 €</i>
<i>Dont part du résultat sur la gestion du fonds de prêt</i>	<i>13 373.25 €</i>	

Le résultat sur fonds de prêt comprend les éléments suivants :

	2017	2016
Dotations aux provisions	- 20 754 42	- 11 612,26
Pertes définitives	- 56.85	- 16 253,36
Reprises sur provisions	7 438.02	19 282,10
Autres charges de recouvrement		
Garantie BPI		
Résultat sur fonds de prêt	- 13 373.25	- 8 583,52

5-BENEVOLAT

La valorisation du bénévolat au titre des activités des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 409 heures consacrées par les bénévoles à des comités d'agrément ; La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 50€/heure donne un montant de 20 425 € pour l'année 2017.

La mise à disposition gratuite des locaux d'Embrun a fait l'objet d'une évaluation de 3 288.79€ et la mise à disposition pour un loyer réduit des locaux de Briançon a été estimée à 1 610€ (fin en février 2017).

La mise à disposition gratuite des nouveaux locaux à la Salle les Alpes est évaluée à 6 800€ pour une année complète.

6-Engagements donnes et recus

A/ Engagements donnés

Les prêts d'honneur accordés par les comités d'agrément et non décaissés à la clôture de l'exercice s'élèvent à un montant de 168 500 € correspondant à 24 nouveaux prêts.

Ces prêts seront décaissés sur l'exercice suivant à condition que les porteurs de projets obtiennent un emprunt bancaire dans les 6 mois de l'accord donné par le comité d'agrément.

B/ Engagements reçus

Ces prêts bénéficient d'une garantie BPI pour couvrir les risques de défaillance à hauteur de 50% pour les dossiers de reprise et de 70% pour les dossiers de création, du capital restant à rembourser.

Au cours de l'exercice, l'association n'a pas eu recours à BPI.

7-Divers

- Jusqu'en 2011, composition d'un fonds de 31 051.12€ dédié aux projets de transition :

○ 1024780	5 000,00€
○ 1024790	5 000,00€
○ 1024200	3 092,95€
○ 1024710	12 958,17€
○ 1024960	5 000,00€

Aucun prêt transition n'a été accordé ni en 2015, 2016 et 2017.

- En 2017, la composition de fonds dédié aux projets de développement s'élève à de 354 988€ et se décompose comme suit :

○ 1024900	11 433,68€
○ 1024910	28 965,31€
○ 1024920	14 586,00€
○ 1024925	40 000,00€
○ 1034450	60 000,00€
○ 1687401	50 000,00€
○ 1687402	20 000,00€
○ 1034451	30 000,00€
○ 1687404	50 000,00€
○ 1687405	50 000,00€

En 2017, il a été accordé 172 800€ de prêts croissance (18 prêts).

- Pertes sur prêts d'honneur cumulées : 99 228.85 €
 - 2010 33 041,77 €
 - 2011 11 783,30 €
 - 2012 14 593,78 €

○ 2013	9 492,85 €
○ 2014	2 517,06 €
○ 2015	10 857,26 €
○ 2016	16 583,28 €
○ 2017	359,55 €

8 -Engagement fin de carrière

La méthode retenue pour le calcul des IFC ci-après est la méthode des unités de crédit projetées.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- ✓ Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- ✓ Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- ✓ Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- ✓ Taux d'actualisation : 1,3 %
- ✓ Revalorisation des salaires : profil 0.5%
- ✓ Charges sociales patronales : 54%
- ✓ Contribution employeur : 50%

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2017 s'élève à 16 964,06 euros.

9- Subventions

Deux nouveaux projets sont menés à compter de 2017 : FSE et Leader. Ceux-ci le sont sur une durée respective de 3 et 2 ans.

Pour connaître le montant de subvention à rapporter au résultat, une comptabilité analytique a été établie. Il est fait un prorata entre le montant de dépenses engagées sur l'exercice et le montant des dépenses subventionnables.

Pour les charges indirectes, une répartition des dépenses est opérée en fonction des Equivalents temps plein (ETP) consacrés sur le dossier.

La répartition est donc la suivante :

N° compte	Libellé	MPE2 (REGION)					MPE (NACRE)					FSE					LEADER	
		1er trim		04-12/2017		sous total	1er trim		04-12/2017		sous total	1er trim		04-12/2017		sous total	04-12/2017	
		ETP	Charges	ETP	Charges		ETP	Charges	ETP	Charges		ETP	Charges	ETP	Charges		ETP	Charges
60611000	ORDURES	2,58	-	1,62	35,00	35,00	0,65	-	0,65	13,97	13,97	1,40	-	1,40	30,30	30,30	0,96	20,78
60614000	ELECTRICITE	2,58	-	1,62	110,78	110,78	0,65	-	0,65	44,20	44,20	1,40	-	1,40	95,90	95,90	0,96	65,76
60615000	CARBURANT GO MPE2	1,00	1 579,32	1,00	5 203,85	6 783,17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
60615100	CARBURANT SANS PLOMB MPE2	1,00	49,10	1,00	476,79	525,89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
60630000	FOURN. ENTRETIEN & P.O	2,58	1 212,08	1,62	1 058,18	2 270,26	0,65	303,51	0,65	422,17	725,67	1,40	658,57	1,40	916,05	1 574,62	0,96	628,15
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2,58	1 297,20	1,62	1 781,84	3 079,04	0,65	324,82	0,65	710,88	1 035,70	1,40	704,82	1,40	1 542,51	2 247,33	0,96	1 057,72
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	2,58	-	1,62	191,48	191,48	0,65	-	0,65	76,39	76,39	1,40	-	1,40	165,76	165,76	0,96	113,66
61335000	LOCATION ANCIENNE ECOLE PROREL	2,58	328,32	1,62	-	328,32	0,65	82,21	0,65	-	82,21	1,40	178,39	1,40	-	178,39	0,96	-
61351000	LOCATION MATERIEL	2,58	143,14	1,62	329,55	472,69	0,65	35,84	0,65	131,48	167,32	1,40	77,77	1,40	285,29	363,06	0,96	195,63
61352000	LOCAM PHOTOCOPIEUR	2,58	313,43	1,62	590,17	903,60	0,65	78,48	0,65	235,45	313,94	1,40	170,30	1,40	510,90	681,20	0,96	350,33
61352100	LOCATION PHOTOCOPIEUR BNP LEAS	2,58	1 836,06	1,62	3 510,51	5 346,57	0,65	459,75	0,65	1 400,54	1 860,29	1,40	997,60	1,40	3 038,99	4 036,59	0,96	2 083,88
61355000	GE CAPITAL LOC LOGICIEL	2,58	271,00	1,62	515,35	786,35	0,65	67,86	0,65	205,60	273,46	1,40	147,25	1,40	446,13	593,38	0,96	305,92
61400000	CHARGES COPROPRIETE	2,58	-	1,62	98,19	98,19	0,65	-	0,65	39,17	39,17	1,40	-	1,40	85,00	85,00	0,96	58,29
61550000	ENTR. REPAR. BIENS MOBIL.	2,58	-	1,62	-	-	0,65	-	0,65	-	-	1,40	-	1,40	-	-	0,96	-
61551000	MENAGE	2,58	309,13	1,62	428,88	738,01	0,65	77,41	0,65	171,10	248,51	1,40	167,96	1,40	371,27	539,23	0,96	254,59
61552000	ENTRETIEN VEHICULE MPE2	1,00	83,67	1,00	2 638,16	2 721,83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61560000	MAINTENANCE	2,58	324,59	1,62	600,68	925,27	0,65	81,28	0,65	239,65	320,92	1,40	176,36	1,40	520,00	696,36	0,96	356,57
61601000	ASSURANCE VEHICULE MPE2	1,00	636,26	1,00	1 793,48	2 429,74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	2,58	-	1,62	101,16	101,16	0,65	-	0,65	40,36	40,36	1,40	-	1,40	87,58	87,58	0,96	60,05
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	2,58	-	1,62	881,76	881,76	0,65	-	0,65	351,78	351,78	1,40	-	1,40	763,33	763,33	0,96	523,42
62140000	PERSONNEL PRETE FSE	2,58	-	-	-	-	0,65	-	-	-	-	1,40	-	4,62	3 987,00	3 987,00	0	-
62260000	HONORAIRES COMPTABLES	2,58	849,97	1,62	1 713,41	2 563,38	0,65	212,83	0,65	683,58	896,41	1,40	461,82	1,40	1 483,27	1 945,09	0,96	1 017,10
62265000	HONORAIRES COMMISSAIRE AUX CO	2,58	686,00	1,62	1 291,67	1 977,67	0,65	171,77	0,65	515,32	687,10	1,40	372,73	1,40	1 118,18	1 490,91	0,96	766,75
62266100	HONO AVOCATS PAR ETP	2,58	-	1,62	1 734,34	1 734,34	0,65	-	0,65	691,93	691,93	1,40	-	1,40	1 501,39	1 501,39	0,96	1 029,53
62270000	FRAIS D'ACTE MPE2	1,00	-	1,00	765,59	765,59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62310000	PUBLICITE	2,58	1 101,41	1,62	784,50	1 885,91	0,65	275,79	0,65	312,98	588,77	1,40	598,44	1,40	679,13	1 277,56	0,96	465,69
62311000	PUBLICITE BOUTIQUES A L ESSAI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,62	5 314,68
62382000	CADEAUX	2,58	-	1,62	41,90	41,90	0,65	-	0,65	16,72	16,72	1,40	-	1,40	36,28	36,28	0,96	24,87
62510000	FRAIS DEPLACEMENTS DU PERSONNI	-	3 976,88	-	2 905,02	6 881,89	-	3 976,88	-	2 905,02	6 881,89	-	-	0,70	929,66	929,66	0,96	1 238,83
62511000	DEPLACEMENTS SNC+ PEAGES MPE2	1,00	1 717,67	1,00	2 616,74	4 334,41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62550000	FRAIS ET DEMENAGEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-
62570000	MISSIONS RECEPTIONS MPE2	1,00	6 697,67	1,00	18 189,39	24 887,06	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62570100	HOTEL MPE2	1,00	786,22	1,00	1 122,86	1 909,08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62571000	CA, AG, COMITE AGREMENT	2,58	190,03	1,62	220,18	410,21	0,65	47,58	0,65	87,84	135,42	1,40	103,25	1,40	190,61	293,85	0,96	130,70
62600000	FRAIS POSTAUX	2,58	345,28	1,62	142,78	488,07	0,65	86,46	0,65	56,96	143,42	1,40	187,61	1,40	123,60	311,21	0,96	84,76
62610000	TELEPHONE FIXE INTERNET BUREAU	2,58	473,17	1,62	504,92	978,09	0,65	118,48	0,65	201,44	319,92	1,40	257,09	1,40	437,10	694,19	0,96	299,73
62614000	TELEPHONES PORTABLES	2,58	147,90	1,62	556,73	704,63	0,65	37,03	0,65	222,11	259,14	1,40	80,36	1,40	481,95	562,31	0,96	330,48
62780000	FRAIS ET COMM BAN	2,58	135,46	1,62	580,22	715,68	0,65	33,92	0,65	231,48	265,40	1,40	73,60	1,40	502,28	575,88	0,96	344,42
62810000	CONCOURS DIVERS COTISATIONS...	2,58	256,55	1,62	15,12	271,67	0,65	64,24	0,65	6,03	70,27	1,40	139,39	1,40	13,09	152,48	0,96	8,98
62811000	COTISATION FRANCE INITIATIVE	2,58	-	1,62	978,03	978,03	0,65	-	0,65	390,19	390,19	1,40	-	1,40	846,67	846,67	0,96	580,57
63330000	PARTICIP. EMPLOYEURS F.P.C.	2,58	60,60	1,62	375,18	435,78	0,65	15,17	0,65	149,68	164,85	1,40	32,92	1,40	324,79	357,71	0,96	222,71
64110000	SALAIRES BRUTS BLONDEL STEPHAN	0,30	3 883,43	0,20	7 766,86	11 650,28	0	-	-	-	-	0,70	9 061,33	0,70	27 184,00	36 245,33	0,1	3 883,43
64110010	AVANTAGE EN NATURE VEHICULE	0,3	171,00	0,20	342,00	513,00	0	-	-	-	-	0,70	399,00	0,70	1 197,00	1 596,00	0,1	171,00

64110020	AVANTAGE EN NATURE TELEPHONE	0,3	14,31	0,20	28,62	42,93	0	-	-	-	0,70	33,39	0,70	100,17	133,56	0,1	14,31	
64112000	SAL LEFEBVRE LAETITIA	0,86	4 551,54	-	-	4 551,54	0	-	-	-	0	-	-	-	-	0,86	13 654,62	
64119300	SALAIRES BRUTS KRAVCOVICOVA	0	-	-	-	-	0,50	5 023,08	0,50	7 521,72	12 544,80	0	-	-	-	0	-	
64119700	SALAIRE BRUT SALICHON	0,17	2 767,92	0,17	2 247,07	5 014,99	0	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	
64119900	SALAIRE BRUT TEMPESTINI	0,12	1 647,28	0,12	876,52	2 523,80	0,07	890,42	0,07	473,79	1 364,21	0	-	-	-	0	-	
64119910	SALAIRES BRUTS BONNAT YVES	0,48	923,98	0,48	7 613,10	8 537,08	0	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	
64119920	SALAIRES BRUTS LAMBIEL LEO	0	-	-	-	-	0	-	-	-	0,7	-	0,70	8 309,56	8 309,56	0	-	
64119930	SALAIRES BRUTS ROGERS NATHALIE	0,15	-	0,15	2 589,17	2 589,17	0,08	-	0,08	1 399,55	1 399,55	0	-	-	-	0	-	
64119940	SALAIRES BRUTS DEMUS ROXANE	0,50	-	0,50	8 888,92	8 888,92	0	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	
64120000	CONGES PAYES PAR SALARIE	2,58	145,63	1,62	274,22	419,85	0,65	36,47	0,65	109,40	145,87	1,40	79,13	1,40	237,38	316,51	0,96	162,78
64142000	INDEMNITES NON SOUMISES A COTI	2,58	-	1,62	899,76	899,76	0,65	-	0,65	358,97	358,97	1,40	-	1,40	778,91	778,91	0,96	534,11
64180000	PRIMES A VERSER	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-
64510000	COTISATIONS A L'URSSAF	2,58	3 690,23	1,62	7 740,21	11 430,44	0,65	924,04	0,65	3 088,01	4 012,04	1,40	2 005,04	1,40	6 700,58	8 705,62	0,96	4 594,68
64523000	PREVOYANCE CADRE	2,58	345,71	1,62	686,95	1 032,66	0,65	86,57	0,65	274,06	360,63	1,40	187,84	1,40	594,68	782,52	0,96	407,78
64524000	MUTUELLE	2,58	434,17	1,62	893,54	1 327,71	0,65	108,72	0,65	356,48	465,20	1,40	235,90	1,40	773,52	1 009,42	0,96	530,41
64532000	COTIS. RETRAITE NON CADRE	2,58	835,60	1,62	1 699,56	2 535,17	0,65	209,24	0,65	678,05	887,29	1,40	454,02	1,40	1 471,28	1 925,30	0,96	1 008,88
64533000	COTIS. RETRAITE CADRE	2,58	313,63	1,62	690,55	1 004,19	0,65	78,53	0,65	275,50	354,03	1,40	170,41	1,40	597,80	768,21	0,96	409,92
64580000	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-
64581000	CHARGES SOCIALES / CP	2,58	88,15	1,62	165,98	254,13	0,65	22,07	0,65	66,22	88,29	1,40	47,90	1,40	143,69	191,58	0,96	98,53
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	2,58	53,31	1,62	100,37	153,68	0,65	13,35	0,65	40,04	53,39	1,40	28,96	1,40	86,89	115,85	0,96	59,58
65440000	CREANCES IRRECOUVRABLES MPE/M	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-
65810000	DIFFERENCE DE REGLEMENTS	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-
66110000	INTERETS DES EMPRUNTS	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-
67180000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-
67500000	VNC ELEMENTS ACTIF CEDES	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-
68112000	DOT. AMORT. IMMOB. CORPOR.	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-
	DOT , AMORT, FSE	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-
21810000	SIGNALETIQUE BUREAU	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	4,6	3 034,81	-	-	3 034,81	-	-
21830000	MAT DE BUREAU	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	4,6	1 898,74	-	-	1 898,74	0	-
	TOTAL					144 061,79					39 139,61				92 912,15		43 464,59	
														Subventionnable	390 759,99		100 000,00	
														Quote part	24%		0,43	
														Subvention	195 379,98		90 000,00	
														Quote part sub à recevo	46 456,07		39 118,13	
														dont Quote part en 131	2 466,77		-	
	notes sur les comptes																	
	charges non fléchées																	
	Dépense immobilisée ; Quote de subvention en 1310000																	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : INITIATIVE NORD HAUTES ALPES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 476 861 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 6 872 €. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	26 125	3 612	26 125	3 612
- Matériel de transport	29 733	30 261	29 733	30 261
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 964	7 234	984	24 214
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	73 822	41 107	56 842	58 088
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	913 898	572 840	412 180	1 074 558
Immobilisations financières	913 898	572 840	412 180	1 074 558
ACTIF IMMOBILISE	987 720	613 947	469 022	1 132 646

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	26 125	854	26 125	854
- Matériel de transport	1 503	5 761	5 600	1 664
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 203	3 193	984	17 413
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	42 831	9 808	32 709	19 931
ACTIF IMMOBILISE	42 831	9 808	32 709	19 931

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 369 384 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 073 813	400 060	673 753
Autres	745		745
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 696	2 696	
Autres	292 130	292 130	
Charges constatées d'avance			
Total	1 369 384	694 886	674 498
Prêts accordés en cours d'exercice	597 400		
Prêts récupérés en cours d'exercice	412 180		

Les prêts non libérés au 31/12/2017 pour un total de 168 500€ sont considérés comme à échéance à plus d'un an dans ce tableau

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	157 500
SUBVENTIONS A RECEVOIR	121 240
DIVERS A RECEVOIR FRAIS ET ASSU	2 952
Total	281 692

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	681 406	90 000		771 406
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	-92 557		5 956	-98 513
Total fonds sans droit reprise	588 849	90 000	5 956	672 893
Apports avec droit de reprise	265 324	77 373		342 697
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise	265 324	77 373		342 697
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	-3 730	4 188		458
Résultat de l'exercice	-4 396	11 268		6 872
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement		1 902		1 902
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	846 047	184 730	5 956	1 024 821

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 452 040 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	22 660	5 948	16 711	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	170 000	47 500	122 500	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 307	25 307		
Dettes fiscales et sociales	39 569	39 569		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	169 067	169 067		
Autres dettes (**)	19 760	19 760		
Produits constatés d'avance	5 677	5 677		
Total	452 040	312 828	139 211	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 881			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN FACT NON PARVENUES	7 536
DETTES PROVISIONNEES POUR C.P.	3 484
PERSONNEL AUTRES C.A.P.	10 141
CHARGES SOCIALES SUR C.P.	1 539
CHARGES SOCIALES A PAYER	6 389
ETAT CHARGES A PAYER	691
PRET PERSONNEL A LIBERER	18 408
Total	48 188

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	5 677		
Total	5 677		